



La SPL Tri Val-de-Loir(e) et Paprec posent la première pierre de l'usine de tri des collectes sélectives

Les travaux du 32^{ème} centre de tri de collecte sélective conçu par Paprec ont démarré ce 27 juin avec la cérémonie de la première pierre organisée par la SPL Tri Val-de-Loir(e). Ce centre de tri représente un investissement de 40 millions d'euros pour ce syndicat qui bénéficiera d'un outil à la pointe des technologies. Leader du tri de la collecte sélective avec la gestion de presque un million de tonnes par an de déchets recyclables issus des ménages, Paprec trie la poubelle jaune d'un français sur quatre.

Paris, le 28 juin 2022.

Leader du recyclage, avec des taux de valorisation inégalés, Paprec conçoit chacune de ses nouvelles usines de tri en mobilisant l'état de l'art de la technologie et de son engineering.

Les collectivités ne s'y trompent pas, qui plébiscitent cette quête permanente de la valorisation optimale. Pour bénéficier de ces technologies, dix collectivités locales d'Indre et Loire, du Loir-et-Cher et de la Sarthe se sont associées pour créer la SPL Tri Val-de-Loir(e) et faire construire un nouveau centre de tri pour les 950 000 habitants de ce territoire.

La collectivité a sélectionné le leader français du recyclage pour la conception, la réalisation, la gestion et la maintenance de son futur centre de tri afin de permettre au territoire de passer à l'extension des consignes de tri, à savoir de pouvoir valoriser l'ensemble des emballages plastiques (pots, films, barquettes... en plus des habituels flacons et bouteilles).

L'usine recevra 53 000 tonnes de déchets de collecte sélective par an et représente un investissement de 40 millions d'euros pour ce nouveau syndicat.

La collectivité et Paprec, en présence d'élus du territoire et de clients ont posé ce 27 juin la première pierre du projet au cœur du territoire, à Parçay-Meslay dans l'agglomération tourangelle (37). Une centaine de personnes avait répondu présent pour cet événement animé par Thibault Petithuguenin.

« Les innovations ne manquent pas pour ce 32^{ème} centre de tri de collecte sélective du groupe qui s'adapte non seulement aux extensions des consignes de tri et donc à des nouvelles résines et formes de plastique mais également à la variation du flux des déchets constatés à domicile : moins de journaux, revues magazines et plus de carton d'emballage. Il nous permet d'obtenir des taux de captation élevés et des taux de valorisation supérieurs à 90% », confirme Stéphane Leterrier, Directeur général adjoint du groupe Paprec, en charge des collectivités.

Pour cela, une batterie de machines, cribles balistiques, trieurs optiques, aimants, courant de Foucault... permettent de capter et séparer les matières à partir de leurs propriétés physiques. En sortie d'usine, une douzaine de nouvelles matières premières repartiront dans des cycles de production (vers l'emballage, la papeterie, la sidérurgie...). « *L'utilisation de ces nouvelles matières premières issues du recyclage permet d'éviter le recours aux ressources naturelles et de limiter les émissions de CO₂ et participe donc pleinement à la lutte contre le dérèglement climatique* », rappelle Stéphane Leterrier. L'usine Trivalo 37 doit être opérationnelle fin 2023.

A propos de Paprec Group :

Le groupe a été fondé en 1994. Leader français du recyclage, Paprec s'impose désormais comme n°3 Français de la valorisation énergétique et du traitement des déchets (méthanisation, compostage, gestion des installations de stockage de déchets non dangereux).

Il est passé en 25 ans de 45 à 12500 collaborateurs et collaboratrices répartis sur plus de 280 sites dans huit pays. Le groupe gère 16 millions de tonnes et a atteint 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2021.

Contact presse : Agathe Remoué au 06 27 47 60 69 agathe.remoue@paprec.com